

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 77 (1979)

Heft: 9

Rubrik: Veranstaltungen = Manifestations

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ment automatique, à titre d'essai, devant ensuite être appliquée aux autres offices. Les données des fiches par bien-fonds (propriété, droits et charges) sont stockées sur support informatique au Centre électronique national de l'administration à Oslo. A l'office local, les modifications à apporter dans une journée sont enregistrées sur un périphérique, avec écran («terminal»), du Centre national et stockées en attente. Ces indications, y compris le «Journal» de la journée, sont alors transmises le soir par le réseau téléphonique au centre, qui les enregistre et effectue la mise à jour. Le matin suivant, l'office local demande les nouvelles données au centre électronique national, les stocke dans une mémoire d'attente et obtient par une imprimante automatique les nouvelles fiches, remplaçant les anciennes dans le fichier, et le nouveau «Journal». Par son propre «terminal» une banque, une compagnie d'assurance par exemple, peut ainsi obtenir directement des renseignements dont elle a besoin. Des problèmes de garantie du secret de certaines informations devront encore être résolus. Dans le futur, il est possible que l'office local soit équipé pour procéder lui-même au traitement, avec son propre ordinateur.

Organisation des Améliorations foncières

Le Service national de remaniement parcellaire et de réorganisation foncière, comptant environ 300 employés, fonctionne depuis 120 ans au Ministère de l'Agriculture. Le pays est divisé en 58 circonscriptions, ayant chacune sa propre commission d'étude du remaniement comprenant un géomètre et deux propriétaires fonciers. Un des problèmes que rencontre ces commissions consiste à devoir clarifier l'emplacement de certaines limites de propriété et quelque 1500 à 2000 km de limites sont ainsi déterminés par annelé! De nombreux terrains sont propriété commune de plusieurs exploitants et des règles spéciales définissent cette exploitation en commun. Concernant l'autorité de recours, le pays comprend 9 régions, ayant chacune une commission (tribunal) comprenant un géomètre et 4 autres personnes.

Jusqu'à maintenant le remaniement était entrepris à la demande de groupes de propriétaires fonciers; dorénavant, les autorités publiques auront le droit de le demander également. En Norvège, comme ailleurs, le remaniement est de plus en plus lié à des problèmes d'aménagement du territoire et de restructuration du réseau routier; plusieurs remaniements ont été provoqués par la construction de routes nouvelles.

Le remaniement forestier se pratique naturellement fréquemment. Nous avons eu l'oc-

casion de voir une entreprise comprenant 150 propriétaires et 7130 ha, dont 5750 de forêt. Environ 660 ha, appartenant à 70 propriétaires, n'ont été que très peu remaniés, constituant des terrains à bâtir pour la plupart, alors que le solde de 6470 ha, représentant 278 parcelles avant remaniement, a été regroupé en 130 parcelles. Le remaniement s'effectue en utilisant le plan de base parcellaire au 1:5000 déjà cité, plan simplement mis à jour une fois l'entreprise terminée. Le coût global de l'entreprise ascende à 1.2 million francs.

Le Service national du remaniement jouit d'un certain prestige auprès du Gouvernement, et le sol productif étant rare, son activité est encouragée et soutenue par des subventions nationales. Environ 30 000 ha sont remaniés par année pour un coût global d'environ 17 millions de francs.

Institut national des ressources foncières

Si le cadastre «juridique» tel que nous le concevons n'existe pas en Norvège, et si la couverture par des plans précis à grande échelle ne semble pas être une très grande nécessité, l'inventaire des ressources et les caractéristiques des sols sont, par contre, très développés. Le but poursuivi par cet Institut est d'obtenir graphiquement sur des plans au 1:5000 (plans économiques) et sur fichiers enregistrés sur bandes magnétiques des données concernant l'utilisation actuelle des terres et les possibilités potentielles de production agricole et forestière. Il s'agit également d'une statistique des superficies. Cet inventaire est prévu pour environ la moitié de la surface du pays, soit pour les terres situées en dessous de la limite des arbres.

Les principales informations enregistrées sont: No de l'unité de surface identifiée, sa superficie, No du propriétaire, No du bien-fonds, No de feuille du plan, coordonnées centre surface ou bâtiment, surfaces terrain agricole selon diverses classes de qualité du sol et de zones d'altitude, surfaces forêt selon 4 classes de productivité et différenciation en conifères et feuillus, marais, etc.

L'identification de ces divers périmètres se fait par photo-interprétation et parcours de terrain par une cinquantaine de personnes effectuant des levés et identifiant chaque année chacune environ 200 km². La même série de photos aériennes sert à l'établissement du plan de base au 1:5000. L'identification des limites de biens-fonds se fait simultanément. Ces divers périmètres sont restitués, dessinés sur film, puis digitalisés et stockés sur bandes magnétiques. La mise à jour, prévue tous les 5 ans, peut être assurée par communication

des modifications à la propriété ou à l'utilisation des sols par les offices agricoles communaux.

Cette organisation permet d'établir automatiquement des plans au 1:5000 ou des fichiers pouvant contenir une ou plusieurs informations, et pouvant être utiles, par exemple aux autorités communales, pour prendre des décisions en matière d'aménagement du territoire.

Formation professionnelle des géomètres

Ceux-ci sont formés à l'Université pour l'Agriculture, à Aas, à environ 30 km au sud d'Oslo. Quelques spécialistes ont suivi les cours de l'Ecole polytechnique de Trondheim (5000 étudiants), qui forme les ingénieurs et architectes. Située dans un cadre magnifique, s'étendant sur 550 ha, comptant environ 1000 étudiants, l'université de Aas comprend une dizaine de formations différentes, dont le génie rural, avec comme principaux enseignements l'aménagement rural, la géodésie, le remaniement parcellaire, la photogrammétrie. Les études ont une durée de 5 ans et le diplôme obtenu à la fin est du niveau «Master Degree» des universités américaines ou anglaises.

Etudes de la Commission 7

Vingt délégués ont assisté à la session, provenant de 13 pays différents. La commission a examiné l'état d'avancement des cinq rapports généraux qui seront présentés au Congrès de 1981 à Montreux, dont les sujets sont:

- L'enregistrement des titres de propriété comme base d'information pour le cadastre;
- L'évolution des dispositions légales et réglementaires concernant l'aménagement foncier rural dans les différents pays;
- Le contenu et l'utilisation d'une banque de données des biens-fonds
- Applications pratiques de méthodes et procédés techniques dans les remaniements parcellaires modernes (1968-1979);
- La mensuration cadastrale officielle comme base d'un système d'information du territoire.

Le but recherché par la commission est de montrer d'une façon générale ce qui se fait ou se développe dans les deux domaines qui sont de son ressort. Une étude sur un sujet particulier concernant ces deux domaines peut toujours être présentée comme rapport personnel (Invited Paper ou Personal Paper).

Le délégué de la SSMAF à la Commission 7, ci-dessous mentionné, recevra volontiers toute communication concernant les 5 sujets principaux d'étude précités. P. Peitrequin

Veranstaltungen Manifestations

Interaktive graphische Datenverarbeitung im Vermessungswesen

**Seminar an der Technischen Akademie
Wuppertal am 22./23. Oktober 1979
jeweils 9.00 bis 17.00**

Programm:

H. Wirtz, Ltd. KVD:
Einführung, Zusammenfassung und Abschluss

G. Mittelstrass, Dr.-Ing.:
Konzeption und Realisierung des Forschungs- und Entwicklungsprojektes «Automatisierte Liegenschaftskarte»

H. Stuhlmann, Dipl.-Math.:
Interaktiver graphischer Arbeitsplatz – Ausstattung und Anforderungen

H. Naumann, Dipl.-Ing.:
Das interaktive graphische Informationssystem «CLUMIS»

M. Schmitt, Dipl.-Ing.:
Anforderungen an ein interaktives graphisches System aus der Sicht der Stadt München

H. Syring, Ing. grad.:
Modellentwicklung für ein interaktives graphisches System bei der Stadt Düsseldorf

H. Schessner Dipl.-Ing.:
Das IGS System

W. Seiffert, Dipl.-Ing.:
Konzeption der interaktiven graphischen Datenverarbeitung bei der Niedersächsischen Vermessungsverwaltung

Anmeldung (unter Angabe der Sem.-Nr. 10879) an:
Technische Akademie Wuppertal, Postfach 10 04 09, D-56 Wuppertal.
Teilnahmegebühr: DM 340.-, Mitglieder der TAW DM 320.-

Ankündigung

Am 28. und 29. Februar 1980 veranstaltet das Geodätische Institut der Rheinisch-Westfälischen Technischen Hochschule Aachen ein Seminar mit dem Thema

